

Du statut des prédictifs dits verbaux en Buamu

Roland BICABA

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

rbicaba71@gmail.com

Résumé

Cette étude porte sur la morphologie des constituants verbaux en buamu, une langue gur parlée au Burkina Faso et au Mali. Elle interroge spécifiquement la nature des morphèmes considérés comme des marqueurs verbaux et examine leur statut dans le système verbal de cette langue. La problématique soulevée concerne l'identification et la fonction des morphèmes associés aux verbes en buamu, souvent considérés comme des prédictifs verbaux, alors qu'ils pourraient jouer le rôle de verbes auxiliaires. L'objectif principal de cette recherche est de démontrer que, contrairement à l'idée répandue selon laquelle les valeurs aspectuelles de l'inaccompli seraient exprimées par des marqueurs verbaux spécifiques, ces valeurs sont, en réalité, exprimées par des verbes auxiliaires. La méthodologie adoptée repose sur l'analyse d'un corpus linguistique, constitué d'énoncés simples obtenus auprès de locuteurs natifs de la langue. Ce corpus a permis de mettre en évidence les unités morphologiques impliquées dans l'expression des valeurs aspectuelles. Le cadre théorique de cette étude s'inscrit dans une approche structuraliste et fonctionnaliste. L'approche structuraliste analyse la structure des constituants verbaux, tandis que l'approche fonctionnelle s'intéresse aux rôles des unités linguistiques dans l'expression des valeurs aspectuelles. Les résultats obtenus montrent qu'en buamu, les valeurs aspectuelles du futur, du projectif et de l'éventuel ne sont pas exprimées par des prédictifs verbaux mais par des verbes auxiliaires. De plus, le morphème associé au progressif est une postposition à valeur locative, et non un prédictif verbal.

Mots-clés : auxiliaire, futur, inaccompli, prédictif, présent.

Abstract

This study focuses on the morphology of verbal constituents in Buamu, a Gur language spoken in Burkina Faso and Mali. It specifically questions the nature of morphemes considered as verbal markers and examines their status in the verbal system of this language. The issue raised concerns the identification and function of morphemes associated with verbs in Buamu, which are often considered verbal predicatives, while they could actually function as auxiliary verbs. The main objective of this research is to demonstrate that, contrary to the widespread idea that aspectual values of the imperfective are expressed by specific verbal markers, these values are actually expressed by auxiliary verbs. The methodology adopted is based on the analysis of a linguistic corpus, consisting of simple statements obtained from native speakers of the language. This corpus helped to highlight the morphological units involved in the expression of aspectual values. The theoretical framework of this study follows both a structuralist and functionalist approach. The structuralist approach analyzes the structure of verbal constituents, while the functionalist approach focuses on the roles of linguistic units in expressing aspectual values. The results obtained show that in Buamu, the aspectual values of the future, projective, and eventual are not expressed by verbal predicatives but by auxiliary verbs. Furthermore, the morpheme associated with the progressive is a postposition with a locative value, rather than a verbal predicative.

Keywords : auxiliar, future, imperfective, predicative, present.

Introduction

Les prédictifs verbaux sont des morphèmes marqueurs qui se combinent avec des bases verbales pour former des constituants verbaux. Dans les descriptions des langues africaines, notamment leurs

systèmes de conjugaison, les préoccupations portent généralement sur l'identification de ces monèmes en fonction des valeurs aspectuelles exprimées par les constituants syntaxiques verbaux dans la formation desquels ils contribuent. Dans les travaux de description du buamu en particulier, ces unités qui apparaissent dans le voisinage des mots verbaux sont identifiées et étiquetées comme des marqueurs verbaux dans les gloses en français. Cependant, en allant au-delà de cette habitude presque établie, on constate que les formes de ces unités coïncident avec celles de monèmes lexicaux, notamment des lexèmes verbaux. Cela nous amène à nous demander si ces monèmes, généralement qualifiés de morphèmes marqueurs verbaux en buamu, méritent réellement ce statut. Le cas échéant, à quelle classe de monèmes appartiennent-ils et quelle est leur fonction dans les types de prédications mis en œuvre par la conjugaison de cette langue ? Nous présumons que ces unités ne sont pas des prédicatifs verbaux mais plutôt d'autres formes verbales, jouant le rôle de verbes auxiliaires. L'objectif général de cette recherche est de démontrer que, contrairement à l'idée répandue, les valeurs aspectuelles de l'inaccompli en buamu ne sont pas exprimées par des prédicatifs verbaux. Cet objectif se décline en deux objectifs spécifiques à savoir, identifier les morphèmes associés à l'expression des valeurs aspectuelles et analyser leur fonction dans le système verbal de la langue.

1. Méthodologie

La méthodologie adoptée dans cette étude repose sur l'analyse d'un corpus linguistique en buamu. Ce corpus comprend une centaine d'énoncés simples, transcrits phonétiquement, mettant en évidence les monèmes généralement associés aux prédicats verbaux dans les études consacrées à cette langue. Les données ont été recueillies sur la période du 02 au 17 août 2025 à l'aide d'un questionnaire invitant un locuteur bilingue à traduire des énoncés simples du français. Ce locuteur a été sélectionné en raison de son bilinguisme et, surtout, de son buamu mieux préservé, n'ayant pas séjourné longtemps hors de son village natal récemment. Par ailleurs, le corpus intègre également des énoncés issus de conversations ordinaires, consignés lors de séjours sur place, étant donné que nous pratiquons nous-même cette langue. Le buamu se décline en plusieurs variétés dont l'intercompréhension peut parfois être problématique. Le parler étudié est désigné sous le nom de « tē » par ses locuteurs. Il est pratiqué au Burkina Faso, notamment dans la commune de Bondoukuy située dans la province du Mouhoun.

2. Cadre théorique

Cette étude est principalement d'orientation structuraliste ; les analyses portent sur la structure interne des constituants verbaux, notamment dans les énoncés à valeur d'inaccompli, et plus généralement sur les structures de prédication, à travers l'examen de données linguistiques collectées auprès de locuteurs du buamu. Ce travail est aussi d'obédience

fonctionnaliste, puisqu'il s'intéresse à la fonction de certaines unités linguistiques du buamu dans l'expression des valeurs aspectuelles de l'inaccompli. Dans cette perspective, il s'inscrit dans la tradition initiée par Martinet (1960), selon laquelle la langue est un système structuré dont la fonction est la communication. De plus, il a aussi été nécessaire de recourir à des états antérieurs de la langue afin de déterminer le statut des monèmes impliqués dans la conjugaison des verbes. Cette démarche relève également du fonctionnalisme, dans la mesure où elle permet de comprendre comment la langue est structurée à un moment donné mais aussi d'expliquer comment elle a évolué en fonction des besoins communicatifs. Une telle posture diachronique aurait été difficile à adopter dans le cadre strict du structuralisme, qui ne considère la langue que dans sa dimension synchronique. La présente étude articule donc une analyse structurelle des constituants verbaux et une approche fonctionnelle qui met en lumière le rôle des unités linguistiques dans l'expression des valeurs aspectuelles ainsi que leur évolution au fil du temps.

3. Aperçu sur la morphologie du constituant verbal du buamu

La morphologie des constituants verbaux du buamu ne peut, raisonnablement, s'observée qu'à travers son système de conjugaison qui ne repose pas sur la notion de temps qui est encodé par des nominaux du type que Creissels (1991, p. 67) désigne par le terme nominaux auto-spécifiés. La conjugaison, dans cette langue, privilégie plutôt l'aspect, que Bonvini (1986, p. 55), définit comme « [...] l'expression de l'état d'un procès au moment de l'énonciation [...] ». Relativement au moment de l'énonciation on peut distinguer l'aspects accompli et l'aspect non accompli ou inaccompli. Le premier renvoie à l'ensemble des procès antérieurs au moment de l'énonciation et le second regroupe tous les procès qui sont, soit synchrones avec ce moment, soit, lui sont postérieurs.

3.1. Aperçu sur la morphologie du constituant verbal à l'accompli

La forme fléchie à l'accompli du verbe en buamu peut se manifester sous deux formes. La première forme résulte de l'association d'une base verbale et d'un prédictatif suffixé (-lā ou l'une de ses variantes -rā, -ā). Cette flexion verbale par adjonction d'un prédictatif se fait lorsque la structure syllabique du mot verbal présente plus d'une syllabe.

(1)		
INFINITIF		ACCOMPLI
à tàà « balayer »	→	tàràrā « a balayé »
/INF/ balayer /		/balayer-ACP/
à déé « s'envoler »	→	déérā « s'est envolé »
/INF/ s'envoler /		/s'envoler -ACP/
à kèèní « glisser »	→	kèèníā « a glissé »
/INF/glisser/		/glisser -ACP/

La deuxième manifestation du constituant verbal à l'accompli en buamu est une forme verbale à voyelle finale alternée. Les verbes soumis à cette règle d'alternance vocalique sont des monosyllabes de type CV (consonne voyelle) dont la voyelle finale est orale. À l'exception de la voyelle centrale (a), qui reste inchangée, l'alternance s'opère entre voyelles de même degré d'aperture, où les voyelles antérieures correspondent à leurs équivalents postérieurs. Lorsque le verbe monosyllabique porte un ton moyen, la voyelle alternée se nasalise.

(2)

INFINITIF

à dí	« manger »	→	dú	« a mangé »
/INF/ manger /				
à cé	« creuser »	→	có	« a creusé »
/INF/ creuser/				
à tà	« accepter »	→	fá	« a accepté »
/INF/ accepter/				
à dī	« s'effriter »	→	dū	« s'est effrité »
/INF/ s'effriter/				
à lē	« s'enfler »	→	lō	« s'est enflé »
/INF/s'enfler/				
à cā	« attacher »	→	cā	« a attaché »
/INF/ attacher/				

Le système de flexion par alternance vocalique met en jeu une sorte de géométrie du système vocalique du buamu, qui interdit l'emploi des voyelles postérieures dans la forme des verbes monosyllabiques à l'inaccompli, et inversement.

3.2. Aperçu sur la morphologie du constituant verbal à l'inaccompli

L'inaccompli désigne ici deux catégories de procès. Ceux qui manifestent une certaine synchronie avec le moment d'énonciation-désignés ici du terme présent- et ceux qui lui sont postérieures pour lesquels est employé le mot futur.

3.2.1. Le présent

Il regroupe l'ensemble des procès qui coïncident avec le moment d'énonciation, soit le progressif et l'habituel.

a. Le progressif

Il indique, pour ne reprendre que les termes de Houïs (1977, p.47), que « le procès est en cours de réalisation au moment de l'énonciation ». Le progressif est documenté dans la littérature en buamu comme dans l'illustration suivante où la forme non finie du verbe est précédée du marqueur aspectuel du progressif (PROG) jī ; articulation dans laquelle peut s'insérer la marque de la négation. En rappel, la forme infinitive (INF) du verbe en buamu est formée de la base verbale précédé d'un monème grammatical (à) sans lequel cette base exprimerait l'impératif. Le timbre de la voyelle qui marque l'infinitif peut changer au contact d'un segment vocalique voisin ayant un timbre différent.

(3)

ñ jī ì dí « je mange »
/je/PROG/INF/manger/

ñ jí má á dí « je ne mange pas »
/je/PROG/NEG/INF/manger/

b. L'habituel

Il est défini par CREISSELS (2006 a, p.183) comme un aspect qui réfère « [...] à un événement présenté comme se produisant habituellement dans une période de temps qui englobe le moment d'énonciation ». En buamu, l'habituel s'exprime, soit au moyen de la même construction qu'au progressif soit, en antéposant le morphème **wé** au lexème verbal. Dans le premier cas, seul le contexte permet de lever l'ambiguïté.

(4)

ñ jī ì wé dí « je mange d'habitude »
/je/PROG/INF/HAB/manger/

ñ jí má á wé dí « je ne mange pas d'habitude »
/je/PROG/NEG/INF/HAB/manger/

wó jí ì wé dí « tu manges d'habitude »
/tu/PROG/INF/HAB/manger/

wó jí má á wé dí « tu ne manges pas d'habitude »
/tu/PROG/NEG/INF/HAB/manger/

De cette sous-section, nous pouvons relever que le constituant verbal au présent peut être interrompu par un autre monème, comme celui de la négation et que l'habituel peut être exprimé au moyen de la même structure que celle du progressif ou par l'utilisation simultanée d'un autre marqueur verbal. Ces constatations suscitent quelques réserves sur la nature précise des unités qui marquent l'aspect, mais qui vont être discutées ultérieurement.

3.2.2. Le futur

Le futur regroupe l'ensemble des procès postérieurs au moment d'énonciation. On y trouve, en buamu, les valeurs du prospectif, du projectif et de l'éventuel.

a. Le prospectif

En buamu, le prospectif renvoie à un événement postérieur à l'acte d'énonciation, spécifiquement envisagé comme pouvant se produire de façon imminente ou comme une nécessité. Au prospectif, le constituant verbal est formé du morphème de l'infinitif plus la base verbale ainsi que cela apparaît dans les énoncés ci-après ; les constituants verbaux étant gras.

(5)

wà á dí « nous allons manger à l'instant même »

/nous/INF/manger/comme/cela/

wà má á dí « nous n'allons pas manger à l'instant même »

/nous/NEG/INF/manger/comme/cela/

b. Le projectif

Le projectif, selon Houis (1977, p. 47), est un « Procès répondant d'une manière générale à un projet (mettre en avant) : injonction atténuée, souhait, finalité [...] ». Le projectif est réalisé en buamu en antéposant au constituant verbal du prospectif le monème, **híá** comme dans les données ci-après.

(6)

wà **híá** á dí « nous mangerons »

/nous/PROJ/INF/manger/

wà **híá** má á vā mānā « nous n'irons pas aux champs »

/nous/ PROJ/NEG/INF/aller/champs/

La structure interne du constituant verbal au projectif se présente ici comme celui du prospectif auquel est antéposé un monème faisant office de marqueur aspectuel (du projectif). Alors qu'on est en droit de s'attendre à une solidarité entre les monèmes constitutifs du constituant prédicat (comme au prospectif), on constate que l'articulation entre ses formants peut être interrompue par l'insertion de la marque de la négation. C'est peut-être parce que l'ensemble ne constituent pas, en réalité, une seul et même unité compacte qui serait le constituant verbal. On peut y voir un indice qui montre que le monème qui permet d'exprimer le projectif n'est peut-être pas un morphème marqueur verbal.

c. L'éventuel

Le futur éventuel désigne un événement qui se produira après l'énonciation, mais dont la réalisation dépend d'une condition préalable, sinon de la réalisation d'un autre événement. Le constituant verbal y présente la même configuration qu'au projectif, à la différence que c'est le monème **kí** qui permet d'exprimer l'éventuel. Ce monème peut être précédé de la marque de la négation.

(7)

bà **kí** í sō mí zīní « ils construiront leurs maisons »

/ils/EVEN/INF/construire/eux/maisons/

nùpōè **kí** má á zō hē « personne n'entrera ici »

/personne/ EVEN/NEG/INF/entrer/ici/

Dans la section qui précède, nous avons émis des doutes sur la nature grammaticale des monèmes qui participent à l'expression des valeurs aspectuelles de l'inaccompli. Dans l'hypothèse que ces unités ne sont pas des marqueurs verbaux, quels sont leur statut et leur fonction dans le système de conjugaison du buamu ?

4. Statut des monèmes identifiés aux prédictifs à l'inaccompli

Dans les sections précédentes, nous avons analysé la configuration du constituant verbal en buamu en fonction de l'aspect. À l'aspect accompli, le prédicat présente une forme synthétique, soit par l'association d'un élément prédictif à une base verbale, soit par l'alternance de la voyelle finale d'une base verbale. En revanche, à l'inaccompli, le constituant verbal a une structure analytique : il se compose de la base verbale précédée de la marque de l'infinitif, et cet ensemble peut lui-même être introduit par un monème exprimant une valeur aspectuelle spécifique. Cette observation nous a amenés à émettre des doutes sur la nature, voire le statut exact de ces monèmes, traditionnellement considérés comme des prédictifs verbaux dans les études sur le buamu. Ces doutes sont renforcés par le fait qu'au prospectif, il n'existe aucun morphème que l'on puisse identifier à un marqueur de cette valeur aspectuelle. C'est, du reste, pour cette raison que les discussions qui suivent vont d'abord concerner le statut des unités qui apparaissent dans les autres formes du futur.

4.1. Statut des monèmes du futur

Parmi les constituants verbaux à l'inaccompli mentionnés précédemment, celui du prospectif se distingue le fait qu'il n'y a de morphème identifiable à un marqueur de cette valeur aspectuelle. En ce qui concerne les morphèmes habituellement associés aux marqueurs du projectif **híá** et de l'éventuel **kí**, l'observation de données issues d'autres dialectes du buamu révèle que ces unités sont, en réalité, des verbes dont les formes à l'infinitif sont respectivement à **híní** (se lever) et à **kíí** (passer). Formellement ces verbes précèdent immédiatement ceux qui, dans les énoncés, dénotent les événements. Ce qui s'apparente aux constructions à verbes sériels, à la différence que ces derniers dénotent un seul et même événement séquencé. Par exemple, en buamu la série verbale **séé dā** renvoie à un seul et même événement, **se coucher** ; alors que la construction est formée de deux verbes, respectivement **descendre** et **dormir**. Ce type de verbes se distinguent des constituants verbaux décrits ici, principalement par :

- Le fait qu'ils constituent des prédictats uniques : leurs formants sont, par exemple, sous la portée de la même négation. Autrement dit, dans un énoncé négatif, la négation est exprimée une seule fois en en antéposant le morphème à l'ensemble.
- Leurs éléments sont compacts : on ne peut pas interrompre leur schème par l'introduction d'une autre unité en son sein.

À l'opposé, on peut dire que d'un point de vue fonctionnel, les formes verbales impliquées dans l'expression du projectif et de l'éventuel sont des verbes auxiliaires qui se surajoutent à des constituants verbaux déjà formés. En effet, comme le montre les illustrations ci-dessus (au futur), dans les prédictions où ces valeurs sont exprimées, la suppression de ces mots verbaux coïnciderait avec l'expression du prospectif. Par ailleurs, la succession entre verbe auxiliaire et verbe auxilié peut être interrompu par l'introduction de la marque de la négation qui s'antépose à l'auxilié, comme pour indiquer que c'est uniquement ce verbe qui est sous la portée de la négation. Ainsi, pour exprimer les valeurs aspectuelles que l'on peut ranger sous l'étiquette futur, le buamu n'utilise pas de marqueur verbal spécifique : au prospectif, il n'y a aucun morphème identifiable à un prédictatif verbal et pour le projectif et l'éventuel, la langue a recours à des verbes auxiliaires qui, sémantiquement, sont des verbes de mouvement. Du sémantisme de ces derniers, on peut déduire que le verbe auxilié permet de dénoter un événement tandis que le verbe auxilié sert à signaler la manière dont le référent du sujet de la construction est repéré dans l'événement.

4.2. Statut des monèmes du présent

Dans une étude sur la même langue, nous avions soutenu qu'en buamu, pour exprimer le progressif, le locuteur peut préférer une prédication non verbale à une prédication verbale en nominalisant le verbe, puis en le faisant précédé par le prédictif non verbal à valeur de situation **wī** comme le montrent les données ci-après.

(8)

Prédication verbale

ñ jī i **dí** « je mange »
/je/PROG/INF/**manger/**

bà jī i **và** « il cultive »
/ils/PROG/INF/**cultiver/**

Prédication non verbale

ñ **wī** dió jī « je suis dans le manger »
/je/être/**le manger/dans/**

bà **wī** váró jī « ils sont dans la culture »
/ils/être/**la culture/dans/**

L'expression du progressif en buamu au moyen d'une prédication non verbale constitue une sorte de localisation d'une entité, représentée par le sujet de la construction, dans une activité (comme le fait de manger ou de cultiver). Notons cependant que les

prédictions verbales, utilisées pour exprimer le progressif, sont plus courantes et spontanées que les prédictions non verbales.

Il existe aussi un autre type de construction, beaucoup plus rare, où le prédicatif non verbal de situation est employé sans que cela ne nécessite la nominalisation du verbe prédicat.

(9)

- bà pá wī jī ì dí « ils mangent encore »
/ils/encore/PNV/POST/INF/manger/
ò pá wī jī ì wá lé ? « pleure-t-il encore ? »
/il/encore/PNV/POST/INF/pleurer/INTERR/

L'observation de cette illustration permet de constater que les énoncés ne diffèrent des prédictions verbales à valeur de progressif, que par la seule présence du prédicatif à valeur de situation **wī**. On peut en conclure que cette valeur aspectuelle, telle qu'elle est réalisée aujourd'hui par les locuteurs du buamu, à savoir par la prédication verbale, est, en réalité, la structure résiduelle d'une prédication non verbale (de situation). C'est peut-être ce qui explique que ces structures de prédictions non verbales à valeur de progressif sont difficiles à obtenir en situation d'enquête. En effet, lors d'une enquête, la façon la plus naturelle de rendre le présent progressif est celle décrite plus haut, alors que celle qui vient d'être présentée en a exactement le même signifié.

Les structures de prédictions non verbales révèlent aussi que le morphème **jī** assimilé à la marque du progressif (PROG), dans les études sur le buamu, est en réalité une postposition à valeur locative ainsi que le montrent les énoncés suivants :

(10)

- ò wī díó jī « il mange »
/il/être/le manger/dans/
ò (wī) jī ì dí « il mange »
/il/(être)/dans/INF/manger/

Le buamu n'a donc pas de prédicatif verbal qui permettrait d'exprimer le progressif. Il s'agit, en fait, d'un lexème verbal **lā** (du verbe **à lā** conjugué à l'accompli) jouant le rôle de verbe auxiliaire.

(11)

- ò lā jī ì wá « il est en train de pleurer »
/il/collé/POST/INF/manger/

Les observations faites à propos du présent progressif sont aussi valables pour l'habituel où nous avions identifié la forme **wé** comme marqueur verbal. En fait, il s'agit du lexème verbal correspond au verbe **faire**.

(12)

ò jī ì wé wá	« il a l'habitude de pleurer »
/il/POST/INF/ faire /manger/	
ò jī má á wé wé bò-tētēbà	« il n'a pas l'habitude de faire de bonnes choses »
/il/POST/NEG/INF/ faire /faire/choses-bonnes/	

Une caractéristique commune à ces deux verbes auxiliaires **lä** (coller) et **wé** (faire) est qu'ils sont des verbes de phase. Le buamu a donc une construction générique qui permet d'exprimer le présent, pendant que des verbes de phase interviennent pour jouer le rôle d'auxiliaires afin de préciser s'il s'agit d'un aspect progressif ou habituel. Cette construction peut elle-même être perçue comme le vestige d'une autre qui implique une prédication non verbale de situation. Sémantiquement, on peut aussi dire que le verbe auxilié est celui qui encode l'événement à exprimer tandis l'auxiliaire signale une étape du déroulement de cette événement, notamment la façon dont une entité représentée par le sujet de la construction y est engagée.

Conclusion

L'analyse de la morphologie des constituants verbaux du buamu révèle des particularités qui remettent en question l'interprétation traditionnelle des prédicatifs verbaux dans cette langue. Contrairement à l'idée largement répandue selon laquelle les valeurs aspectuelles de l'inaccompli seraient exprimées par des morphèmes spécifiques, nos analyses montrent que ces éléments fonctionnent plutôt comme des verbes auxiliaires. On peut même se demander jusqu'à quel point il sied de parler de conjugaison à l'inaccompli dans la mesure où le verbe qui exprime le procès n'est sujet à aucune variation. Par ailleurs, le morphème (jī) couramment identifié à celui du progressif en buamu, se révèle être une postposition à valeur locative. Ce qui n'a rien d'étonnant dans la mesure où les structures de prédications dites verbales dans cette langue, sont, en réalité, d'anciennes structures de prédications non verbales de situation dans lesquelles s'emploi cette postposition.

Bibliographie

- Bonvini, E. (1986). Aspects verbaux : quelques définitions opératoires. *Afrique et Langage* n°25, 55-63.
- Creissels, D. (1979). *Unités et catégories grammaticales. Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*. Grenoble, ELLUG.
- Creissels, D. (1991). *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*. Grenoble, ELLUG.
- Houis, M. (1977). Plan de description systématique des langues négro-africaines. *Afrique et Langage*, n°7, 5-65.

Abréviations

ACP : accompli

EVEN : éventuel

HAB : habituel

INACP : inaccompli

INF : marque de l'infinitif

NEG : marque de la négation

POST : postposition

PROG : progressif

PROJ : projectif

PROSP : Prospectif